

## **Sr Marie de la Sainte Famille**

**Marie Reine François  
1925-2017**



Née à la Bresse (Vosges) le 22/10/1925  
Entrée au postulat à Sucy le 8/09/1946  
Prise d'habit le 10/04/1947  
Profession temporaire le 19/04/1949  
Profession perpétuelle le 8/09/1952  
Décédée à Auch le 27 février 2017

Sr Marie de la Sainte Famille avait gardé de ses origines son accent vosgien mais surtout l'amour de sa famille. Elle était née en effet à la Bresse le 22 octobre 1925, 4<sup>ème</sup> fille d'une famille de 12 enfants (5 garçons et 7 filles). 4 vivent toujours dans les Vosges.

Sa famille, modeste, vit dans une petite ferme : on y élève poules et lapins, quelques chèvres et le papa travaille à l'usine de tissage du coton.

Une famille dont la foi est très vivante et qui se réunit chaque soir pour la prière. Sr M de la Sainte famille en gardera le goût de la prière qu'elle vivra à travers de nombreuses dévotions très personnelles (elle donnait de l'importance aux révélations, apparitions, parfois sans trop de discernement) mais aussi à travers son amour pour Marie, pour l'Eucharistie.

Marie Reine fréquente l'école libre de la Bresse, et ses frères sont élèves chez les frères marianistes. Peut-être est-ce grâce à eux qu'elle vient à Sucy en Brie pendant la guerre et y travaille comme ménagère. Elle est ensuite femme de ménage à Lyon chez le patron de l'usine de tissage de la Bresse.

Mais le désir de donner sa vie à Dieu grandit en elle et à l'automne 1946, elle rejoint Sucy en Brie, cette fois pour entrer au postulat des Soeurs marianistes ; elle prend l'habit en avril 1947 et fait profession temporaire deux ans plus tard. Elle prononce ses vœux perpétuels en 1952.

Envoyée à Arbois où la congrégation dirige un pensionnat, elle va jusqu'en 1955 y assurer des tâches ménagères ainsi que la cuisine. Après un court passage à Chelles, elle

est nommée à Yerres, où les soeurs tiennent une pension de famille appelée « la Grange aux bois » : on y accueille des groupes pour retraites et sessions ainsi que des dames pensionnaires ; elle passe alors son permis de conduire; on rencontre alors Sr Marie de la Sainte Famille travaillant au jardin, assurant les courses, occupée au ménage de la maison. Elle passe 22 ans à Yerres. A la fermeture de la maison en 1977, elle part pour Chelles où elle continue à assurer de multiples services pour la communauté ou l'école.

C'est ensuite en Corse, à Vico, qu'elle continue sa vie de service auprès des dames pensionnaires, de 1982 à 2001.

En 2001, elle vit pour la troisième fois la fermeture d'une communauté – on imagine sans peine ce que furent pour elle ces départs douloureux - et rejoint alors la Roseraie, à Auch. Elle a sa chambre dans la petite maison de la rue d'Assas où vivent deux autres sœurs ; elle trouve sa joie à cultiver le jardin et à le soigner, selon ses goûts et un savoir-faire personnel et original qui pouvait surprendre son entourage...ou provoquer des tensions ! Elle est heureuse de partager les légumes récoltés avec les voisins.

Mais sa santé se dégrade peu à peu et en 2014, il lui faut rejoindre la résidence de la Roseraie. Son indépendance dans la petite maison Ste Marie est finie, ce n'est pas sans souffrance qu'elle consent à ce passage. Tant qu'elle peut se déplacer, elle rend visite à sr M Lucienne Bolla, et prie avec elle. Bientôt elle ne peut plus lire, elle marche de plus en plus difficilement. Pendant plusieurs mois elle ne quittera plus sa chambre, puis son lit. Elle connaît la souffrance, la dépendance grandissante. Mais elle est en paix, poursuivant sa prière pour le monde, pour sa famille. Elle reste attentive à ce qui se vit dans la congrégation et sr M Laurence qui lui rend visite régulièrement en a été le témoin. Son chapelet ne la quitte pas. Et c'est ainsi, en priant, qu'elle a fermé les yeux à ce monde dans la nuit du 27 février.

Après la célébration dans la chapelle de la Roseraie, sœur Marie de La Sainte Famille a été inhumée auprès de ses soeurs marianistes dans le cimetière de Terrabusque à Auch. Nous la confions à la miséricorde de notre Père qui seul connaît les cœurs et nous demandons la grâce de rester nous aussi en tenue de service comme l'Evangile nous y invite :

« Restez en tenue de service et gardez vos lampes allumées.

Et soyez comme des gens qui attendent leur maître à son retour des noces  
afin de lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera. » Luc 12, 35

Sœur Marie Annick Robez Masson